



Équipe du renouveau démocratique

# Table des matières

Mission, vision, valeurs, declaration de principe	1
Mot de la cheffe	2
Mot du président	3
Une ville en plein développement	5
Une ville en relation avec ses citoyens	8
Une ville soucieuse de son environnement	9
Une ville avec une qualité de vie enviable	11
Une ville bouillonnante de culture	14
Une ville bien administrée, soucieuse du développement durable	15



### Mission

L'Équipe du renouveau démocratique (ERD) a pour mission d'assurer un modèle de gouvernance municipale moderne qui valorise la participation citoyenne dans les décisions et qui réalise des projets favorisant le développement économique, social, environnemental, culturel et durable de la Ville. En fonction du programme adopté par ses membres, l'ERD travaille à maintenir la confiance de la population pour réaliser ses engagements en toute transparence et de façon responsable et imputable.

### Vision

L'ERD mettra en œuvre des mesures pour donner à la population de Saguenay une ville à son image, dont elle pourra être fière. Pour y arriver, l'ERD propose un programme moderne et innovateur qui place le développement économique, social, culturel, environnemental et durable au cœur de ses actions.

### Valeurs

- · Honnêteté envers toutes les citoyennes et tous les citoyens
- Esprit d'équipe pour penser notre ville ensemble
- Transparence dans la prise de décision et l'information donnée à la population
- Rigueur dans la gestion des fonds publics
- Efficacité dans la gouvernance et les services aux citoyennes et citoyens

### Déclaration de principe

- « L'Équipe du renouveau démocratique (ERD) s'engage à ...
- Défendre ses orientations de façon démocratique, transparente, intègre et respectueuse;
- Favoriser la concertation et la participation citoyenne dans ses prises de décision;
- Faire les représentations nécessaires auprès des autres paliers de gouvernement pour assurer la défense des intérêts de la population de Saguenay;
- Favoriser le dialogue entre les acteurs régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et à défendre à leur côté les intérêts de la région;
- Faire preuve de rigueur dans la gestion des fonds publics.
- Parce que ses membres travaillent et réfléchissent en équipe,
   l'Équipe du renouveau démocratique (ERD) est en mesure de proposer une vision unifiée de Saguenay. »

### Mot de la cheffe

Je suis très fière de présenter le programme 2021 de l'Équipe du renouveau démocratique (ERD). Un programme élaboré à la suite de plusieurs consultations auprès d'organismes, de citoyennes et citoyens de Saguenay, de recherches et de réflexions d'un comité de bénévoles engagé(e)s.

Un programme qui respecte les positions historiques de l'ERD et surtout, ses valeurs. Le fruit du travail du comité a été présenté aux membres du parti en mai 2021. Ces derniers ont eu ainsi l'occasion d'y apporter des modifications et l'ont adopté à l'unanimité.

Avec ce programme, l'ERD souhaite donner à la population de Saguenay, une ville qui lui ressemble, dont elle pourra être fière. Notre parti propose un programme novateur, qui

ention
ourra
r, qui
onstruire une ville où chaque génération
où tout le monde bénéficiera de services

est rassembleur et tourné vers l'avenir. Nous souhaitons construire une ville où chaque génération se reconnaîtra, où chaque personne trouvera sa place et où tout le monde bénéficiera de services de qualité. Une ville qui va donner le goût aux gens de s'y établir.

#### Notre vision se décline en 6 grands axes :

- Une ville en plein développement
- Une ville en relation avec ses citoyens
- Une ville soucieuse de son environnement
- Une ville avec une qualité de vie enviable
- Une ville bouillonnante de culture
- Une ville bien administrée, soucieuse du développement durable

De ces thèmes découlent des orientations et des engagements concrets pour assurer le développement de notre ville, pour maintenir une saine gestion des finances publiques, pour agir de façon transparente et veiller à garantir la prospérité. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à cet exercice démocratique, parce qu'à Saguenay, on est tous impliqués dans le développement de notre ville.

Bonne lecture!





### Mot du président

Des idées novatrices et des engagements rassembleurs, voilà pourquoi je vous invite à lire notre programme 2021.

Vous y trouverez les réponses à vos préoccupations, car il a été rédigé à la suite de nombreuses consultations citoyennes.

Tout au long des mois de novembre 2020 à avril 2021, nous avons échangé avec des personnes travaillant ou militant dans différentes sphères d'activités.

Plusieurs parmi vous ont pris la peine de nous écrire via notre site pour nous soumettre des propositions. D'autres ont été interpellés dans le cadre de discussions où nous avons pu échanger, s'interroger et planifier d'éventuelles réalisations.



Des intervenants œuvrant dans les milieux des affaires, de l'économie sociale, des gens préoccupés par les changements climatiques et le développement durable, des personnes fortement impliquées dans les milieux culturel, communautaire, du sport et des loisirs ont pris le temps de nous parler, de nous expliquer leur réalité et de nous faire part de leurs projections.

Nous avons discuté avec elles, nous avons écouté leurs préoccupations et ce document propose des engagements qui répondent à leurs attentes.

À la lecture de ce programme, vous serez à même de constater que l'Équipe du renouveau démocratique est l'instrument idéal pour l'avancement d'idées créatrices au bénéfice de toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Bonne lecture!





# Tous impliqués dans le développement de notre ville

# Une ville en plein développement

Une ville qui se développe économiquement et démographiquement, de façon durable et diversifiée, en misant sur des secteurs d'avenir et sur ses forces vives.

# Une ville en relation avec ses citoyens

Une ville qui favorise le dialogue avec sa population, en lui apportant des réponses et en lui donnant des outils pour participer à la prise de décision.

### Une ville soucieuse de son environnement

Une ville qui fait constamment des efforts pour diminuer son impact environnemental, autant dans ses activités quotidiennes et les services qu'elle rend à la population que par des gestes de protection de nos ressources naturelles.

# Une ville avec une qualité de vie enviable

Une ville qui met en place les conditions nécessaires à une bonne qualité de vie, par la voie de ses infrastructures d'utilité publique, de ses services et infrastructures de loisir, de sport et de culture et par ses gestes de solidarité.

### Une ville bouillonnante de cutture

Une ville qui mise sur ses nombreux talents et qui met tout en place pour permettre à leur créativité de rayonner, à Saguenay et ailleurs.

# Une ville bien administrée. soucieuse du développement durable

Une ville qui s'assure de gérer l'argent public de façon rigoureuse et responsable, tout en maintenant une qualité de services enviable et en investissant dans l'avenir.



# Une ville en plein développement

Le développement de Saguenay fait référence dans un premier temps au développement économique, à une économie plus diversifiée, tournée vers l'avenir. Par ses engagements, l'ERD vise à faciliter le contact entre les gens d'affaires et la Ville, mettre en place les éléments nécessaires à l'installation de projets économiques, orienter le travail de Promotion Saguenay vers des secteurs d'activités émergents, et évidemment, soutenir l'économie traditionnelle de l'aluminium et du bois. Une ville en plein développement fait également référence au développement de sa population. En ce sens, l'ERD s'engage à poursuivre le travail amorcé, entre autres avec la table de concertation Ville étudiante et la table des partenaires en immigration, et de tout mettre en œuvre pour renverser la tendance démographique des dernières décennies. C'est aussi à travers toutes les actions présentées dans ce programme que nous rendrons Saguenay plus attractive.

#### Se positionner comme un milieu de vie de choix

- 1. Mettre en œuvre une campagne promotionnelle pour faire valoir la qualité de vie à Saguenay et attirer des gens à venir s'y installer.
- 2. Revendiquer auprès du gouvernement des programmes favorisant l'attraction de main-d'œuvre en région.
- 3. Faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral pour le transfert d'emplois de la fonction publique dans la Ville de Saguenay.

### Soutenir le travail de la table de concertation Ville étudiante et s'engager auprès du milieu de l'éducation

- 4. Développer des partenariats à l'étranger pour favoriser les échanges dans les secteurs culturel, économique et de l'enseignement post-secondaire.
- 5. Bonifier l'offre de stages aux étudiantes et étudiants au sein des services de la Ville.
- 6. Soutenir financièrement les fondations des institutions d'enseignement de Saguenay, pour des bourses accordées à des personnes inscrites à des programmes terminaux.

#### Offrir les conditions nécessaires au développement économique

- 7. Établir un guichet unique pour l'accompagnement des entrepreneur(euse)s dans leurs démarches auprès de la Ville.
- 8. Faire pression sur les gouvernements provincial et fédéral afin qu'une connexion Internet efficace soit assurée dans tous les secteurs de la Ville.
- Développer les infrastructures et amener les services d'utilité publique sur la zone industrialo- portuaire adjacente au Port de Grande-Anse, pour y accueillir des projets de développement industriel.



#### Valoriser nos centres-villes

- 10. Déterminer une vocation à chacun des centres-villes pour les dynamiser davantage et les rendre plus attractifs, en impliquant les artistes et artisans.
- 11. Assurer le leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre des PPU (plans particuliers d'urbanisme) des différents centres-villes.
- 12 Créer un plan d'investissement pour rénover, embellir et verdir les centres-villes, basé sur les PPU (plans particuliers d'urbanisme) adoptés par le conseil municipal.
- 13. Assurer une meilleure gestion des édifices désaffectés dans les centres-villes.
- 14. Poursuivre le développement du quartier numérique<sup>1</sup> au centre-ville de l'arrondissement Chicoutimi.

## Mettre en place des conditions favorisant la transition vers une économie plus verte, responsable et tournée vers l'avenir

- 15. Favoriser, par le biais des appels d'offres de la Ville, les entreprises qui s'inscrivent dans une dynamique d'économie circulaire et/ou d'économie sociale.
- 16. Poursuivre le soutien au développement de l'incubateur numérique et développer le 3<sup>e</sup> incubateur d'entreprises à Saguenay, consacré à des projets industriels, qui sera situé sur le territoire de l'arrondissement Jonquière.
- 17. Soutenir le développement de la filière fibre cellulosique comme secteur d'avenir pour la transformation du bois, en remplacement de produits dérivés du pétrole.
- 18. Soutenir le développement d'une filière des technologies vertes et des énergies renouvelables.
- 19. Reconnaître l'importance de l'économie sociale en :
  - a. Nommant sur le conseil d'administration de Promotion Saguenay une personne représentant le secteur de l'économie sociale;
  - b. Nommant au sein du personnel de Promotion Saguenay une personne responsable de l'accompagnement des entreprises et des projets d'entreprises en économie sociale.
- 20. Confier à Promotion Saguenay un fonds d'innovation sociale visant à générer des retombées tout en réglant des problématiques vécues sur le territoire de la Ville.
- 21. Favoriser l'achat local en mettant en place des campagnes de sensibilisation et de promotion auprès des PME, des grandes entreprises et de la population.
- 22. Soutenir l'artisanat local en instaurant et en faisant la promotion d'une route des marchés de Noël de Saguenay en relation avec les autres regroupements d'artisans de la région.



#### Valoriser l'autonomie alimentaire

- 23. Poursuivre le soutien au développement de la plateforme bioalimentaire (incubateur agricole).
- 24. Poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).
- 25. Poursuivre le déploiement du Plan d'agriculture urbaine et favoriser l'émergence d'initiatives favorisant l'alimentation locale.
- 26. Implanter des forêts nourricières dans les trois arrondissements.
- 27. Soutenir le secteur agro-alimentaire en :
  - a. Nommant au sein du personnel de Promotion Saguenay une personne responsable de l'accompagnement des entreprises et des projets d'entreprises en agro alimentaire;
  - b. Travaillant de concert avec la stratégie « Zone boréale.

#### Soutenir notre économie traditionnelle

- 28. Travailler avec la table régionale de concertation sur l'aluminium à :
  - a. Générer des investissements et le développement des nouvelles technologies (dont Elysis) au Saquenay-Lac-Saint-Jean;
  - b. Créer un observatoire sur l'aluminium.
- 29. Soutenir l'industrie forestière en poursuivant nos actions avec l'Alliance forêt boréale.

#### Assurer la performance de Promotion Saguenay

- 30. Favoriser les partenariats avec les institutions d'enseignement, les centres de recherche et le milieu des affaires pour soutenir la création d'emplois.
- 31. Intensifier les missions économiques pour favoriser les partenariats à l'extérieur de la région et y inclure des acteurs du milieu culturel.
- 32. Établir un processus de reddition de compte annuel de Promotion Saguenay au conseil municipal incluant des indicateurs de performance.
- 33. Donner des cibles aux démarcheurs industriels de Promotion Saguenay pour bien orienter leur travail.



# Une ville en relation avec ses citoyens

L'essence d'une ville, c'est sa population. C'est pour répondre à ses besoins et lui offrir un milieu de vie de qualité que prennent forme les organisations municipales. Il est donc essentiel de maintenir ouvert un canal de communication efficace entre la Ville et les gens qui la composent. L'ERD s'engage à rendre ces échanges de plus en plus fluides et à s'assurer que toutes les citoyennes et tous les citoyens obtiennent une réponse lorsqu'ils s'adressent à la Ville. Nous nous engageons également à poursuivre nos actions pour favoriser la participation citoyenne à la vie publique de notre Ville, parce que les gens sur le terrain sont les plus aptes à rendre compte de leurs besoins.

#### Communiquer plus efficacement

- 34. Poursuivre le développement du concept de Ville intelligente, en priorisant la réponse aux citoyens :
  - a. Amélioration du système de requêtes;
  - b. Développement d'un portail citoyen;
  - c. Permettre l'envoi par Internet de questions écrites qui seront traitées au cours des périodes de questions du conseil municipal.
- 35. Poursuivre les démarches pour améliorer de façon continue les communications entre la Ville et ses citoyennes et citoyens.
- 36. Rendre disponible sur les réseaux sociaux les faits saillants des séances du conseil municipal.

#### Assurer un service de proximité

37. Créer des guichets de services pour les citoyennes et les citoyens dans les bibliothèques. (Par exemple : paiement des taxes, paiement de contravention...).

#### Valoriser la participation citoyenne

- 38. Nommer un ou une fonctionnaire responsable de la mise en œuvre de la Politique de participation citoyenne de la Ville de Saguenay.
- 39. Instaurer une procédure officielle pour le dépôt, le traitement et le suivi des pétitions initiées par la population.
- 40. Tenir chaque année des consultations pré-budgétaires auprès des organismes et de la population de Saguenay afin de favoriser la participation citoyenne à l'élaboration du budget.
- 41. Dans le respect de la politique de participation citoyenne adoptée par le conseil municipal en 2020, réserver un montant du plan triennal d'investissement (PTI) à l'exercice d'un budget participatif.



### Une ville soucieuse de son environnement

L'environnement est un enjeu majeur, à Saguenay comme ailleurs. Un enjeu qui peut se traduire en de grandes actions très visibles, mais également dans de multiples petits gestes au quotidien. À travers son plan de développement durable et le travail du service de développement durable et d'environnement, la Ville de Saguenay pose déjà de nombreuses actions pour améliorer son bilan environnemental. Parce qu'il faut toujours faire mieux, l'ERD souhaite s'inscrire dans une logique d'amélioration continue en matière d'environnement. Nous nous engageons à améliorer la performance environnementale des activités de la Ville et à multiplier les actions visant à protéger l'environnement.

#### Améliorer de façon continuelle la performance environnementale des activités de la ville

- 42. Terminer la mise en place de la collecte des matières putrescibles (compostage) et l'accompagner d'un plan de communication efficace pour en assurer la bonne utilisation.
- 43. Adopter un plan de gestion des débordements et investir dans le maintien des actifs pour réduire de façon significative les surverses d'eaux usées.
- 44. Procéder à l'achat de véhicules écoénergétiques lorsque la Ville renouvelle sa flotte de véhicules.
- 45. Multiplier les efforts vers une ville « zéro déchet ».
- 46. Préparer les services de la Ville à s'adapter aux changements climatiques.
- 47. Adapter les projets de réfection ou de construction de la Ville aux changements climatiques anticipés.

#### Multiplier les gestes de protection de l'environnement

- 48. Prendre soin de la ressource eau en posant les gestes suivants :
  - a. Mettre en place un plan d'économie d'eau potable;
  - b. Poursuivre l'installation de bornes d'eau brute (non traitée) pour l'utilisation des services municipaux (camions, citernes, nettoyage des rues, arrosage);
  - c. Instaurer un programme de subvention à l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie pour une résidence de Saguenay.
- 49. Veiller à la protection du lac Kénogami le plus important réservoir d'eau potable de la Ville de Saguenay desservant 110 000 personnes et veiller à contenir l'érosion de ses berges, en travaillant conjointement avec tous les organismes concernés et toutes les citoyennes et les citoyens qui y résident.



- 50. Veiller à contenir l'érosion de l'ensemble des berges des terres publiques en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial.
- 51. Installer des fontaines à des endroits stratégiques dans la Ville afin de permettre aux passantes et aux passants de remplir leur bouteille réutilisable. (Par exemple, Place du Citoyen, parc de la Rivière-aux-Sables, rue Victoria).
- 52. Installer des bornes de recharge électriques rapides dans des endroits accessibles au public et répartis stratégiquement sur le territoire.
- 53. Compenser les émissions de GES de la STS par de la plantation d'arbres qui contribueront au verdissement de la Ville et à la création d'îlots de fraîcheur.
- 54. Encourager l'achat local et les pratiques écoenvironnementales lors des événements qui se déroulent à Saguenay.



# Une ville avec une qualité de vie enviable

Par sa nature même de milieu urbain dynamique au cœur d'un milieu naturel époustouflant, Saguenay se démarque au niveau de la qualité de vie qu'on peut y retrouver. La Ville a un rôle d'importance à jouer pour s'assurer que cette qualité de vie transparaisse dans toutes les sphères de la vie courante. L'ERD continuera à améliorer l'état des infrastructures qui rendent service au quotidien aux citoyennes et citoyens et veut s'assurer que l'offre de transport soit diversifiée, durable et réponde aux besoins de la population et à la réalité du territoire. Quand on parle de qualité de vie, on parle aussi de loisirs, de culture et de sports, et de l'importance d'avoir sur le territoire des infrastructures à la hauteur de nos ambitions et de l'importance de notre Ville. On parle également de mettre en place les éléments nécessaires pour favoriser de saines habitudes de vie. Enfin, l'ERD souhaite que chacune et chacun puisse profiter de cette qualité de vie, peu importe sa réalité. De là l'importance d'agir avec le souci constant de la diversité de la population, en partenariat avec le milieu communautaire.

#### Améliorer continuellement la qualité des infrastructures utiles au quotidien des gens

- 55. Maintenir la qualité du réseau routier de Saguenay en assurant un indice de l'état de surface d'un minimum de 55 %.
- 56. Adopter un plan de maintien des actifs incluant un plan d'investissement à long terme pour rattraper le retard dans le maintien des réseaux d'aqueduc et d'égout, et y investir au minimum 10 M\$ par année pendant les 4 prochaines années.
- 57. Adopter, dans la mesure du possible, le principe de « rues complètes<sup>2</sup> » dans le processus de réfection des rues ou de prolongement du réseau routier.
- 58. Avec l'aide de la population, des rapports d'accidents, des recommandations de coroner et autres données pertinentes, identifier les endroits dangereux sur les routes de Saguenay dans le but d'élaborer un plan d'intervention qui proposera des correctifs pour les rendre plus sécuritaires.

#### Assurer une offre de transport sécuritaire, durable et adaptée aux besoins de la population

- 59. Adopter un plan de mobilité durable adapté aux réalités démographiques de Saguenay et qui module l'offre de transport.
- 60. Organiser un chantier sur l'avenir du transport en commun à Saguenay, à la suite du dépôt des résultats de l'enquête de la Vérificatrice générale sur la STS.
- 61. Poursuivre le développement du corridor d'écomobilité jusqu'au centre-ville de Chicoutimi et développer un nouvel axe jusqu'à l'arrondissement Jonquière.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Une rue complète [...] est conçue et aménagée de façon à être sécuritaire, pratique et agréable pour tous les usagers, quels que soient leur mode de transport, leur condition physique ou leur âge. https://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/politique-rues-completes/



- 62. Inciter la STS à adapter la grosseur des véhicules à l'achalandage des circuits (utilisation de microbus ou de taxibus dans des secteurs et à des heures moins achalandées).
- 63. Étendre le projet Accès vélo<sup>3</sup> de la STS aux trois arrondissements.
- 64. Diminuer la vitesse dans les quartiers à 40 km/h, excluant les zones scolaires qui sont déjà à 30 km/h.

#### Offrir des infrastructures de culture, loisirs et sports qui répondent aux besoins des citoyens

- 65. Installer des bornes de recharge pour téléphones cellulaires dans les bibliothèques de Saguenay.
- 66. Restaurer l'ancien site de la Consol pour y créer un parc municipal incluant un accès à l'eau pour la pratique d'activités nautiques.
- 67. Compléter le projet de réaménagement du parc de la Rivière-aux-Sables dans le prochain mandat.
- 68. Mener à terme le projet de relocalisation de la bibliothèque de La Baie dans l'église St-Édouard, à la suite de l'obtention de la subvention gouvernementale et de la réalisation du financement par le Comité Patrimoine St-Édouard.
- 69. Poursuivre la réalisation du projet de conservation de la mémoire et de mise en valeur du territoire de Saint-Jean-Vianney.
- 70. Poursuivre les démarches pour l'obtention d'un décret ministériel en vue de financer le projet d'un nouvel amphithéâtre, qui assurera la revitalisation de la zone ferroviaire, en plus de permettre aux Saguenéens de Chicoutimi d'évoluer dans un environnement qui répond à leurs besoins, au Club de patinage de vitesse Les Comètes de Chicoutimi de continuer d'évoluer au Centre Georges-Vézina et au milieu culturel de bénéficier d'une salle à la hauteur de ses besoins.

#### Offrir un milieu de vie empreint de solidarité

- 71. Mettre à jour la politique de développement social afin qu'elle adopte une approche qui tient compte de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, en favorisant le vivre ensemble intergénérationnel.
- 72. Encourager la formation des policiers de Saguenay et la création d'une escouade d'intervention en santé mentale en mettant en place un ou des points de service, avec l'aide du milieu communautaire, pour agir avec les différentes clientèles.
- 73. Entretenir le dialogue avec les communautés autochtones, favoriser leur inclusion au sein du tissu social dans le respect de leur identité, et souligner leur apport historique à la culture saquenéenne.
- 74. Mettre en œuvre le plan d'action en habitation de la Ville de Saguenay.
- 75. Appuyer et être partenaire du projet de Maison d'accueil des nouveaux arrivants, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action en immigration.



- 76. Mettre sur pied un programme de partage des coûts (1 \$ fourni par les revenus autonomes de l'organisme / 1 \$ fourni par la Ville) afin d'aider les organismes de plein air à se doter d'équipements adaptés et ainsi rendre nos sites plus accessibles aux personnes handicapées, pour un budget maximum de 50 000 \$ par année pour l'ensemble des projets.
- 77. Faire les démarches nécessaires à l'obtention de l'accréditation « Ville amie des enfants ».
- 78. Permettre aux citoyennes et citoyens qui le désirent de s'impliquer dans des projets d'embellissement de la Ville et créer une banque de personnes intéressées à y participer.
- 79. Mener à terme le travail amorcé vers une gestion animalière intégrée et éthique.

#### Valoriser les saines habitudes de vie

- 80. Mettre en œuvre la politique des sports.
- 81. Mettre en œuvre le plan directeur des centres de ski Mont-Fortin et Mont-Bélu.
- 82. Continuer d'investir chaque année 1 M\$ dans la réfection du réseau cyclable, et ajouter 1 M\$ pour son développement sur la base du plan directeur des pistes cyclables.
- 83. Augmenter les traverses piétonnières, améliorer leur visibilité et sensibiliser les conducteurs à l'importance de s'y arrêter, en concordance avec le plan directeur des traverses piétonnes.
- 84. Entretenir les trottoirs et les traverses piétonnières (déneigement, déglaçage, sablage...) afin qu'ils soient sécuritaires pour les piétons.
- 85. Travailler avec les organismes partenaires à créer un passeport ski de fond pour les trois grands centres de plein air de la Ville (Rivière-du-Moulin, Le Norvégien et le Centre plein air Bec-Scie).
- 86. Investir 175 000 \$ par année soit une augmentation de plus de 25 000 \$ pour entretenir et bonifier le réseau de sentiers pédestres de Saguenay.
- 87. Réaliser une campagne de promotion des saines habitudes de vie mettant en valeur des jeunes athlètes de tous niveaux originaires de Saguenay.
- 88. Poursuivre le projet d'intégration d'aliments sains dans les édifices publics de la Ville, tout en privilégiant l'achat local.
- 89. Soutenir le projet d'installations publiques qui répondent aux besoins des utilisateurs au Centre de vélo de montagne le Panoramique.



### Une ville bouillonnante de cutture

Parce que la culture fait partie de l'ADN de Saguenay, qu'elle coule dans ses veines, participe à son dynamisme, à sa qualité de vie, et à son développement économique. Il est important pour l'ERD de s'assurer que le milieu culturel a en main les éléments nécessaires à son épanouissement, pour continuer de nous faire vibrer, de nous faire rêver, et de nous faire rayonner.

#### Reconnaître la culture comme un vecteur de développement économique

- 90. Soutenir le Conseil des arts en créant un financement minimum et en bonifiant le soutien de la ville aux organismes artistiques professionnels.
- 91. Réaliser le projet de Hub créatif multisite (HCM) avec les organismes partenaires.
- 92. Maintenir la participation de Saguenay au sein de l'AVIAMA (Association internationale des villes amies de la marionnette) afin d'affirmer l'importance de cet art pour notre ville et de favoriser des partenariats potentiels avec les villes membres.
- 93. Assumer le leadership dans la mise en œuvre d'une « ressourcerie » culturelle.
- 94. Inventorier les besoins en équipement culturel pour les 10 prochaines années et en établir un plan directeur.
- 95. Réaliser la mutualisation de ressources entre les musées de Saguenay et établir une stratégie de commercialisation pour les mettre en valeur.

#### Favoriser la pratique amateur des arts et de la culture

96. Augmenter les infrastructures et la qualité des équipements offerts aux citoyens pour favoriser la pratique des arts et de la culture.

#### Poursuivre le travail de mise en valeur du patrimoine

- 97. Mettre en œuvre la politique du patrimoine culturel et le plan église.
- 98. Soutenir le projet de reconnaissance d'Arvida à l'UNESCO.
- 99. Poursuivre la restauration du pont de Sainte-Anne avec une phase 2.
- 100. Appuyer le projet « Saint-Cyriac sorti des eaux », porté par le Regroupement des organismes de Lac-Kénogami.
- 101. Tenir un inventaire des noms de femmes et d'autochtones ayant marqué l'histoire de Saguenay qui pourront être utilisés pour nommer de nouvelles rues.



# Une ville bien administrée. soucieuse du développement durable

Parce que nous gardons toujours en tête que l'argent géré par la Ville appartient aux contribuables, l'ERD poursuivra ses efforts pour gérer sainement les finances publiques, et administrer la dette de façon à ce que nos investissements soient rentables pour l'avenir. Une ville bien administrée, c'est aussi pour nous une ville qui se soucie du développement durable à travers toutes ses actions, qui prend ses responsabilités en tant qu'employeur et qui aménage le territoire adéquatement. Une ville bien administrée, ça va jusque dans les relations qu'elle entretient avec ses organismes partenaires, qui assurent en quelque sorte le prolongement de son action auprès de la population.

#### Poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques

- 102. Assurer l'amélioration continue de la performance organisationnelle :
  - a. À l'aide d'indicateurs de performance;
  - b. En mettant sur pied un bureau de projets d'ici la fin 2022.
- 103. S'assurer de l'optimisation de chacun des services de la Ville, dans une perspective de saine gestion des finances municipales.
- 104. Instaurer le principe du conseil sans papier au conseil municipal de Saguenay.
- 105. Travailler à la recherche de nouvelles sources de revenus pour la municipalité.
- 106. Développer des partenariats afin d'inclure une part de financement privé aux projets d'infrastructures.
- 107. Adopter un plan d'action pour assurer la mise en œuvre de la politique de gestion de la dette et de la politique de gestion des surplus et des réserves, dans le respect du cadre financier triennal.
- 108. Mettre en place un processus de révision et de contrôle des dépenses afin de faire face aux défis budgétaires, en utilisant la méthode du budget zéro pour chaque service.

#### Mieux intégrer les pratiques de développement durable dans la gestion courante de la Ville

109. Former le personnel de la fonction publique de Saguenay à l'utilisation de la grille d'analyse de développement durable de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC, dans l'objectif de l'intégrer progressivement aux outils d'analyse de la Ville pour ses projets.



#### Aménager le milieu urbain de façon responsable

- 110. Limiter l'ouverture de nouvelles rues et fixer un seuil minimal de densité dans l'objectif de contrer l'étalement urbain.
- 111. Présenter une fois par année aux membres du conseil municipal un état de situation du suivi du schéma d'aménagement.

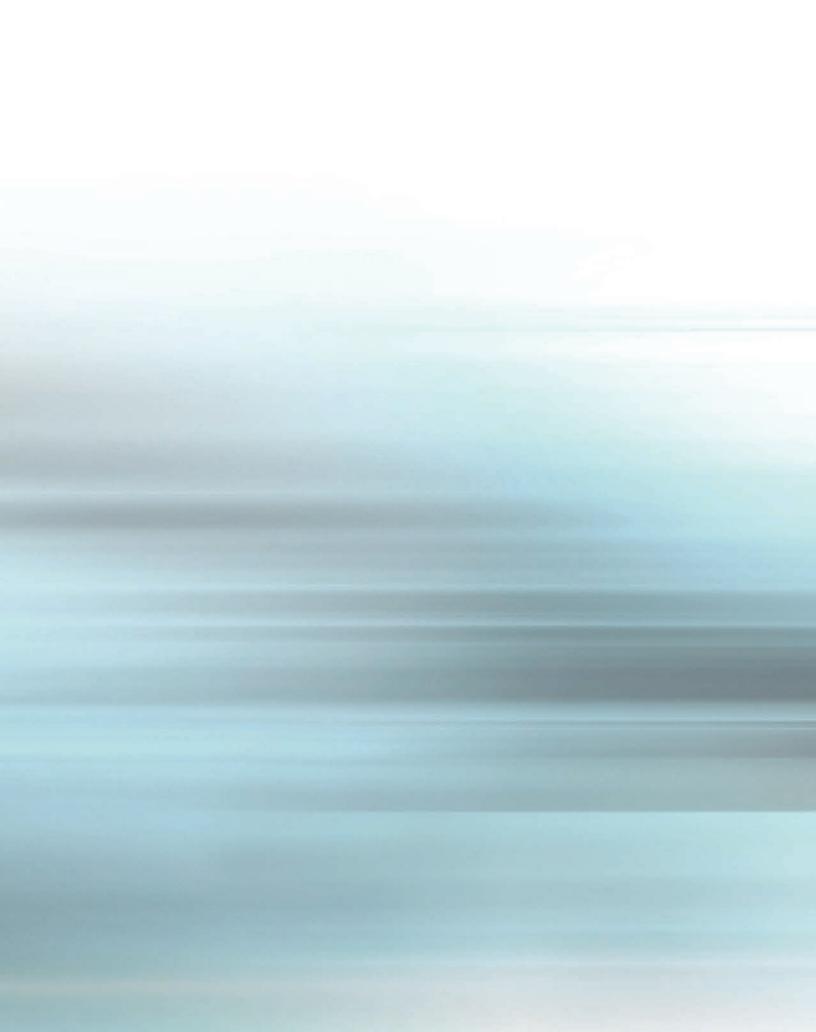
#### Agir en employeur responsable

- 112. Se doter d'une politique encadrant les pratiques de télétravail.
- 113. Poursuivre la mise en place d'un processus d'évaluation du personnel et de fixation d'objectifs annuels dans les divers services de la Ville.

#### Soutenir les organismes partenaires dans la réalisation de leur mission

- 114. Offrir aux organismes reconnus par la Ville des formations pour les aider à remplir leur mission :
  - a. Sur les rôles et responsabilités des administrateurs et administratrices;
  - b. Sur l'approche à adopter avec les différentes clientèles desservies (en collaboration avec les organismes communautaires);
  - c. Sur l'éthique et la déontologie.
- 115. Accompagner les organismes dans leurs démarches administratives lors d'une fusion entre associations, et assumer les frais liés à ces démarches.
- 116. S'assurer que l'École de musique de Chicoutimi, l'École de danse Les Farandoles, l'Académie de danse du Saguenay, le Festival de musique du Royaume et l'Opéra du Royaume soient logés de façon appropriée dans des locaux qui répondent à leurs besoins.







erdsaguenay.com